

PROGRAMME DE FORMATION

Les troubles du spectre autistique (TSA) chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif travaillant ou souhaitant travailler auprès de personnes présentant des TSA.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Décrire, sur un plan théorique et pratique, les caractéristiques de fonctionnement des personnes présentant des troubles du spectre autistique (TSA).

Définir, en conformité avec les Recommandations de Bonne Pratique (RBP) de la HAS, les modes d'intervention et d'accompagnement adaptés pour favoriser l'apaisement des angoisses et l'évolution des personnes avec TSA.

Programme

"• La définition du spectre autistique. La distinction entre l'autisme et la psychose.

• Les spécificités de fonctionnement psychique et corporel des personnes avec autisme :

- Le rapport au corps et au langage, à l'angoisse et aux émotions, à la cognition et à autrui, les particularités sensorielles et cognitives.

- Les difficultés de communication et d'interactions sociales, les centres d'intérêts restreints et les stéréotypes, les états de crises et de violence.

• Les modes d'interventions et d'accompagnement adaptés pour apaiser l'angoisse, favoriser l'évolution et les apprentissages de la personne avec autisme.

• L'articulation des interventions thérapeutiques et éducatives pour relancer la dynamique subjective.

• Des repères pour une institution et des prises en charges adaptées.

• Les témoignages et l'enseignement des personnes avec autisme de haut niveau."

Méthodes et supports

Apports théorico-cliniques et pratiques. Etudes de cas. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.